

Politique de Sécurité de la Suisse et Genève internationale

Autor(en): **Maudet, Pierre**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2015)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Editorial

Politique de Sécurité de la Suisse et Genève internationale

Pierre Maudet

Conseiller d'Etat, Chef du Département de la Sécurité et de l'Economie (DSE), Genève

La politique suisse de sécurité fait appel à différents instruments parmi lesquels la politique extérieure, la protection de la population et l'armée. Si ces deux dernières sont d'évidents vecteurs de sécurité, il est intéressant de se pencher sur le rôle joué par la politique extérieure sur la situation sécuritaire de notre pays et, par conséquent, de ses cantons.

Pour comprendre ce rôle, il faut partir du constat suivant : la globalisation n'est pas l'apanage des échanges commerciaux, elle déploie également ses effets en matière de sécurité internationale. Les exemples ne manquent pas pour illustrer l'accroissement des interconnexions entre les différentes régions du monde. Le développement de la menace terroriste matérialisée par des attaques directes contre des populations ou de manière plus insidieuse par la voie cybernétique, les flux migratoires de réfugiés dits économiques ou issus des différents théâtres d'affrontement sont autant de problématiques qui puisent leurs origines dans l'instabilité de telle ou telle zone.

Conséquence de cette mondialisation, les Etats ne peuvent plus se contenter de mesures de sécurité à vocation purement nationale pour résoudre des problèmes dont la cause est exogène. Ils se doivent de renforcer les collaborations afin de trouver des solutions communes et durables.

Avec la place qu'elle accorde aux relations internationales, qui ont d'ailleurs largement contribué à sa renommée, la République et canton de Genève est concernée au premier chef.

Que ce soit pour recevoir des conférences au plus haut niveau dédiées à la résolution de litiges entre Etats ou pour accueillir le siège d'organisations internationales, Genève s'est distinguée de longue date pour son engagement sur la scène internationale.

La présence sur son territoire d'un nombre important d'acteurs étatiques et d'organisations internationales a également favorisé une concentration de nombreuses organisations non gouvernementales dont l'influence, avec le temps, n'a cessé de croître. Originellement « affaire » d'Etats, on ne peut plus concevoir les relations internationales sans tenir compte des nombreuses ONG qui complètent le dispositif diplomatique traditionnel. Sous l'appellation « Genève internationale, » c'est toute cette constellation d'entités qui doit être considérée.

Compte tenu des aspects formels et protocolaires qui régissent les relations internationales, cette thématique relève tout naturellement du département présidentiel, issu de la nouvelle Constitution genevoise adoptée en 2012. Toutefois, le département de la sécurité et de l'économie, que je préside, est également intéressé par ce domaine en raison de ses implications sur la sécurité internationale, nationale et locale.

La Constitution suisse assigne certains objectifs à la politique étrangère de la Confédération. Elle doit notamment contribuer à soulager les populations dans le besoin et à lutter contre la pauvreté ainsi qu'à promouvoir le respect des droits de l'homme, la démocratie, la coexistence pacifique des peuples et la préservation des ressources naturelles.

Si elle entend remplir ses objectifs, la Suisse doit impérativement disposer d'outils lui permettant d'agir sur la scène internationale. Le pôle international genevois est donc un atout majeur de la Confédération dans l'exercice de sa politique extérieure et la mise en œuvre de sa propre politique de sécurité.

En rapprochant géographiquement tous les acteurs internationaux et en leur offrant un environnement de travail optimal, le canton de Genève favorise les échanges.

Colonne du chef de l'Armée

Rapport annuel de l'Armée

Chères lectrices, chers lecteurs,

Le premier trimestre 2015 étant achevé, vient le temps des bilans pour les entreprises et les organisations, autrement dit d'annoncer résultats et bénéfices dans le cadre des rapports annuels et des rétrospectives. Ce n'est pas le cas pour l'Armée suisse, car son bénéfice ou plutôt son résultat consiste à avoir assuré en permanence la sécurité de notre pays. En tant que citoyens et contribuables, vous êtes en droit d'être renseignés sur les prestations que notre armée de milice accomplit dans l'assurance quotidienne et infaillible de sa mission.

C'est cette raison qui nous anime à publier le Rapport annuel de l'Armée suisse 2014. Vous trouverez ce document ainsi que d'autres informations interactives sur la page du site internet de l'Armée suisse, sous [www.armee.ch/Documentation/Publications & Revues/Rapport annuel 2014](http://www.armee.ch/Documentation/Publications%20et%20Revue/Rapport%20annuel%202014). Vous y apprendrez entre autre que 5'841'341 jours de service ont été effectués l'an dernier et qu'environ 22'000 jeunes citoyennes et citoyens suisses ont effectué leur école de recrues, contribuant ainsi à la protection du pays et de sa population. Le rapport montre également de quelle manière l'Armée suisse a contribué à assurer la sécurité de manifestations importantes telles que le Forum économique mondial (WEF), la conférence sur la Syrie ou encore la conférence ministérielle de l'OSCE. Pour ce faire, plusieurs milliers de soldats ont été engagés dans toutes les régions de Suisse, aussi bien au sol, sur l'eau que dans les airs.

Le rapport annuel n'est donc pas une fin en soi, tout comme l'Armée suisse, car il fait partie intégrante du dialogue que cette dernière entretient avec ses partenaires et les différents groupes d'intérêt. Je tiens à vous remercier tout particulièrement, chères lectrices, chers lecteurs, pour votre contribution personnelle à cet échange, que ce soit en tant que militaire, responsable politique, employeur ou prestataire de service.

Je vous souhaite une lecture captivante!

Cdt C André Blattmann
Chef de l'Armée



Par le soutien des démarches des entités internationales, gouvernementales ou non, qui œuvrent à la promotion de la paix et à l'amélioration sensible des conditions d'existence des populations les plus vulnérables, on vise des effets bénéfiques tant au lieu où ils sont attendus que dans notre pays. Voilà ce qui vaut à la politique extérieure d'être un instrument de la politique de sécurité.

De fait, c'est une mise en réseau des différents interlocuteurs qui est recherchée. De l'échange émergent les solutions. Comme l'adage le dit, l'union fait la force. La coopération est plus que jamais une nécessité, et ce, dans tous les domaines d'activités de notre société.

Ce principe est également le fondement du concept de réseau national de sécurité (RNS) qui a pour objectif de coordonner les actions et ressources de tous les intervenants provenant des différents échelons de la Confédération.

Les engagements subsidiaires de sûreté que l'armée assume au profit des autorités civiles sont un bon exemple de cette coopération. La « Genève internationale » en est d'ailleurs une bénéficiaire coutumière pour la garde d'ambassades et autres représentations diplomatiques.

Au même titre que les acteurs internationaux doivent travailler en commun pour atteindre des résultats, la coopération au sein de notre Etat est le mode de fonctionnement qu'il nous faut adopter. Ce n'est qu'en renforçant les collaborations que nous serons à même d'affronter les défis actuels et futurs.

Enfin, il ne me semble guère envisageable d'évoquer la Genève internationale au sein d'une revue consacrée au domaine militaire, sans consacrer quelques mots au Général Guillaume-Henri Dufour. Cet illustre genevois d'adoption a été un ambassadeur exceptionnel des valeurs humanitaires, tant dans le cadre de son engagement au sein de l'armée suisse que par son apport au développement de la Croix-Rouge. Il a ainsi participé au rayonnement de Genève et de la Suisse et doit demeurer un exemple à suivre. C'est aussi pour rendre hommage à ce personnage que le canton de Genève est intervenu dans les discussions relatives au Développement de l'Armée pour demander le maintien du bataillon de carabiniers 14, dont les origines remontent précisément au Général Dufour, alors fondateur de la Société des carabiniers genevois. C'est avec grande joie que nous avons appris du Chef de l'Armée que ce bataillon serait conservé, sous réserve bien entendu de la décision politique finale qui dépend des Chambres fédérales en premier lieu, peut-être du peuple suisse en fin de compte.

P. M.